

**Communiqué de presse – 19.12.2024**

---

## **Appel au calme**

Le café des sports a été tagué dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 décembre. Cet acte illégal, au préjudice du propriétaire, génère un climat de tension et de désordre, source de troubles à l'ordre public.

Le maire du Lion d'Angers renvoie chacun à ses responsabilités au travers d'un appel au calme :

- Le propriétaire a été mis en demeure de remettre en état d'origine très rapidement la façade pour mettre fin au trouble,
- Il est rappelé que chacun a la liberté d'habiter où il le souhaite et de faire commerce dans le respect de la loi,
- Il rappelle aussi que les services de l'Etat sont en charge du suivi de la dissolution de l'Alvarium, ce qui est fait dans le cadre de leurs prérogatives régaliennes.

Pour conclure, le maire du Lion d'Angers rappelle qu'il convient de contrer ce qui est illégal par des moyens légaux. Nous devons tous être exemplaires et montrer que le seul chemin à suivre est celui de la tolérance et du respect des lois de la République.

Le maire formule le vœu d'une sérénité retrouvée rapidement pour le centre-ville du Lion d'Angers.